

# SCOT

le schéma  
de cohérence territoriale  
de Lille Métropole

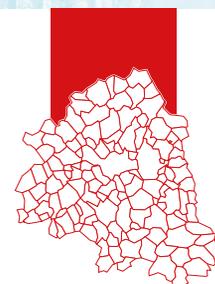
# LILLE MÉTRO- POLE

---

2020

Développement urbain  
Développement économique  
Cadre de vie  
Environnement  
Habitat  
Commerce  
Mobilité

---

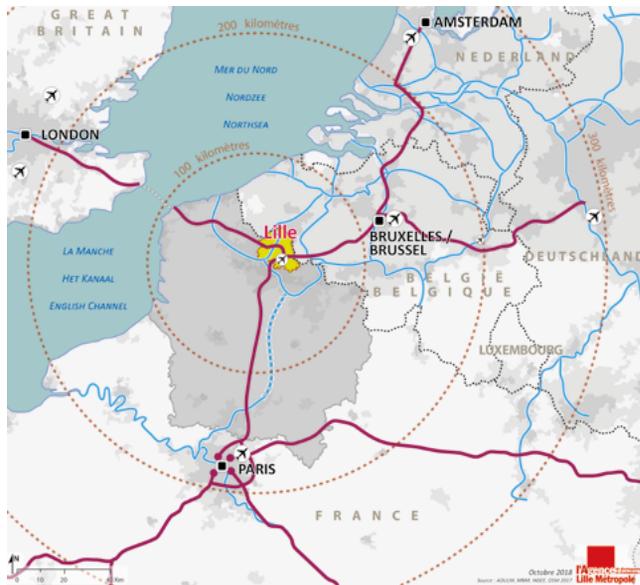


**SCOT**  
LILLE MÉTROPOLE

# LE SCOT

Adopté à l'unanimité le 10 février 2017, le **Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)** de Lille Métropole présente les grandes orientations stratégiques en matière d'aménagement et de développement du territoire métropolitain pour les vingt ans à venir.

Document d'urbanisme majeur, il concerne 1,26 million d'habitants répartis dans 133 communes et encadre les plans locaux (PLU) du territoire, et d'autres plans d'actions et de schémas comme les Plans de déplacement urbains (PDU) ou les Plans locaux de l'habitat (PLH).



## LE SYNDICAT MIXTE

Le Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole est constitué de deux intercommunalités membres :

- › la **Métropole Européenne de Lille (MEL)**, y compris la Haute-Deûle depuis mars 2020 ;
- › la **Communauté de Communes Pévèle Carembault (CCPC)**.

Réuni au moins trois fois par an, il a pour mission l'élaboration, l'approbation, le suivi, la modification et la révision du SCOT. Pour cela, il s'appuie sur l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole qui prépare les conseils, ses contributions et avis. L'Agence alimente les réflexions stratégiques du Syndicat mixte à travers des études et des observations temporaires et pérennes.

## LES AMBITIONS DU TERRITOIRE D'ICI 2035

Le SCOT repose sur deux principales ambitions transversales :

- › **développer** la métropole européenne et transfrontalière, dynamiser son attractivité et fluidifier l'accessibilité du territoire ;
- › **protéger, préserver et reconquérir** le cadre de vie, l'environnement ainsi que les ressources naturelles, tout en engageant la transition énergétique.



**110 000 HABITANTS DE PLUS**  
EN MISANT SUR LE REGAIN D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET LA RÉDUCTION DU SOLDE MIGRATOIRE



**130 000 LOGEMENTS NEUFS**  
POUR FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT NOTAMMENT POUR LES MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES ET MODESTES



**2 600 HA DÉDIÉS À L'ACTIVITÉ**  
EN RENOUVELLEMENT URBAIN ET EXTENSION URBAINE POUR PRÉPARER L'ÉCONOMIE DE DEMAIN ET DÉVELOPPER L'EMPLOI

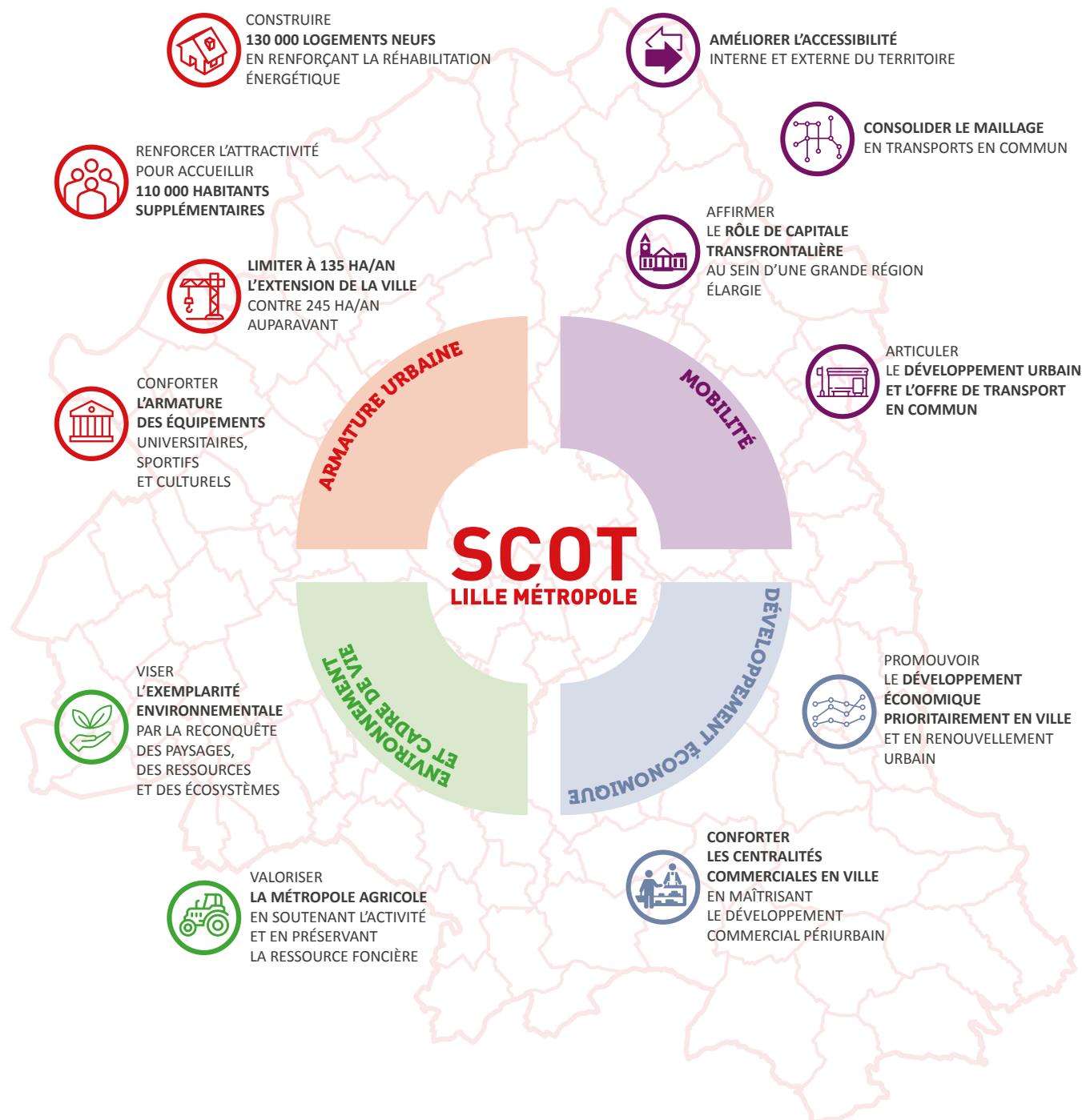


**60% DE RENOUVELLEMENT URBAIN**  
POUR LIMITER L'ÉTALEMENT DE LA VILLE, OPTIMISER LA RESSOURCE FONCIÈRE ET MAINTENIR UNE AGRICULTURE DYNAMIQUE



**15 000 HA AGRICOLES ET NATURELS**  
POUR CONSTITUER LA TRAME VERTE ET BLEUE DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

# LES AXES FORTS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES



consultez en détail toutes les cartes du SCOT sur  
[www.scot-lille-metropole.org](http://www.scot-lille-metropole.org)

# LE TERRITOIRE



source : INSEE 2017 - INS 2011 - ADULM 2020

# EN CHIFFRES



**1 265 924**  
HABITANTS



**98 800**  
HECTARES



**133** COMMUNES  
**2** INTERCOMMUNALITÉS



**1 280**  
HAB./KM<sup>2</sup>